

# PRESENTATION

## FORMATION

### FORMATION

# ENTRAINEUR DEPARTEMENTAL

#### **1.1 Durée de la formation**

Un tronc commun de 12h complété par deux modules optionnels de 2h, soit 16h

#### **1.2 Conditions d'inscription**

Etre licencié FFTT.

Etre au moins junior.

#### **1.3 Objectifs**

Donner l'envie d'entraîner.

L'Entraîneur Départemental :

- Est sensibilisé aux aspects technico-tactiques fondamentaux du Tennis de Table
- Est sensibilisé aux principes généraux de l'animation collective d'une séance;
- Peut intervenir auprès de joueurs afin de perfectionner des aspects technico – tactiques de leur jeu.

#### **1.4 Compétences attendues**

Etre capable d'assister un entraîneur qualifié lors de la conduite de séances d'entraînement.

#### **1.5 Modalités de validation**

Le diplôme Entraîneur Départemental est délivré après participation active à la totalité de la formation.

#### **1.6 Informations complémentaires**

Le diplôme Entraîneur Départemental est obtenu, par tous les stagiaires, à l'issue de la formation. En effet, ce premier niveau correspond à l'apport d'informations de base sur les aspects technico-tactiques du Tennis de Table.

#### **1.7 Le Contenu Général**

**Un tronc commun de 12h :**

- Les éléments techniques et tactiques de base
- Les différentes actions sur la balle
- La logique de l'activité
- L'animation d'une séance collective
- Les déplacements de base
- Le matériel
- Infos détection
- L'environnement de l'entraîneur

**Deux modules de 2h à choisir parmi quatre :**

- Le projet du club
- Le baby ping \*
- Présence lors d'une journée de stage d'entraînement \*
- La Méthode Française

\* ces modules peuvent être délocalisés.